

### Constitution d'une base de données de fournisseurs et prestataires de l'Université Joseph KI-ZERBO à consulter pour les demandes de cotations au titre de l'année 2025.

#### AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N°2025-001/MESRI/SG/UJKZ/P/PRM

1. Dans le cadre de l'exécution du Plan de Passation des Marchés (PPM) gestion 2025, l'Université Joseph KI-ZERBO (UJKZ) lance un avis à manifestation d'intérêt en vue de constituer un répertoire de fournisseurs/prestataires dans le cadre des procédures de cotations et de consultations de consultants au titre de l'année 2025.
2. Cet appel à manifestation d'intérêt fait suite à l'application de l'article 72 du décret n° 2023-0273/PRES-TRANS/PM/MEFP modification du décret n°2017-049/PRES/PM/MINEFID du 1er février 2017 portant procédure de passation, d'exécution et de règlement es marchés publics et des délégations de service publics.
3. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension, en règle vis-à-vis de l'administration et spécialisées dans les domaines d'activités ci-après :
  - Fournitures et équipements ;
  - Prestations de services ;
  - Travaux ;
  - Prestations intellectuelles ;
4. Les candidats intéressés sont invités à déposer leurs manifestations d'intérêt sous plis fermé portant uniquement la mention « Appel à manifestation d'intérêt e vue de la constitution d'une base de données de fournisseurs et prestataires de l'Université Joseph KI-ZERBO »
5. Le dossier à manifestation d'intérêt devra comporter les informations et pièces ci-après :
  - Une lettre à manifestation d'intérêt précisant le numéro et le domaine pour lequel le candidats souscrit ;
  - Une description du domaine d'activité ;
  - Une présentation de l'entreprise et/ou du CV pour les personnes physiques indiquant les qualifications et les compétences dans le domaine d'intervention choisi ;
  - Un agrément technique s'il y a lieu ;
  - Une copie de l'extrait du registre du commerce ;
  - Une adresse complète (Numéro de téléphone, boîte postale, E-mail etc.)
6. Les entreprises ayant déjà déposé une offre de service auprès de l'Université Joseph KI-ZERBO, sont invités à soumettre une nouvelle offre complète à partir de la date de publication du présent avis à manifestation d'intérêt et suivant les conditions énumérées dans celui-ci.
7. Aucune entreprise ne peut souscrire à plus de deux domaines d'intervention ;
8. Les offres devront parvenir ou être remises au secrétariat de la Personne Responsable des Marchés sis à la Présidence de l'UJKZ, 03 BP : 7021 Ouagadougou 03, Boulevard Thomas SANKARA, Tél : 25 30 70 64/65, avant le **lundi 16 décembre 2024 à 09 heures 00 minute**.
9. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de l'Université Joseph KI-ZERBO et prendre connaissance des documents d'Appel à manifestation d'intérêt à l'adresse mentionnée ci-après le bureau du secrétariat de la Personne Responsable des marchés sis à la Présidence de l'UJKZ, 03 BP : 7021 Ouagadougou 03, Boulevard Thomas SANKARA, Tél : 25 30 70 64/65 de 7h 00 à 15h 30 tous les jours ouvrables.
10. L'Université Joseph KI-ZERBO se réserve le droit de donner suite à tout ou partie des manifestations d'intérêt reçues.

**La Personne Responsable des Marchés**  
**Le Président de la Commission d'attribution des marchés**

**Adama SORI**